DEPARTEMENT DU HAUTE-SAONE

> CANTON DE RIOZ

CONSEIL MUNICIPAL

date de convocation : 24/10/2024

date d'affichage: 13/11/2024

nombre des membres en exercice est de : 10

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

COMMUNE DE RUHANS

(Haute-Saône)

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2024 à 20 H 00

Etaient présents : GIRARD Serge - LANQUETIN Georges - MATAILLET Cécile - PAGNIER Isabelle - PELCY Eglantine - VIGNARDET Céline - CARVAL Tom - DUMOULIN Edith - DAMIDAUX Cédric.

Etait Absent: PERDRIX Luc.

Secrétaire de séance : M. Tom CARVAL Président de séance : M. Serge GIRARD, Maire.

- 1 ONF Assiette des coupes 2025 Délibération validée à l'unanimité.
- 2 Arrêté liste des affouagistes Délibération validée à l'unanimité.
- 3 Pont de Millaudon Délibération validée à l'unanimité.
- 4 Travaux voirie Régularisation du chemin du château d'eau Délibération validée à l'unanimité.
- 5 Autorisation encaissement chèque Groupama pour les extincteurs Délibération validée à l'unanimité.
- 6 Renouvellement convention RGPD Délibération validée à l'unanimité.
- 7 Adhésion au CNAS Délibération validée à l'unanimité.
- 8 Tarifs droit de chasse Délibération validée Résultat du vote : Contre 2 Pour 7.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Fait à Ruhans le 13/11/2024

